

Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers présents : 90 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 8 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 5
--	---	---

Date de convocation : 23 juin 2015

Vote(s) pour : 95
Vote(s) contre : 3
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 29 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.
Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2015-06-29-CC-6.1 :

Affectation du résultat de l'exercice 2014 - Budget Principal.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Compte Administratif 2014 du budget principal de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole,

CONSIDERANT les résultats cumulés 2014, faisant apparaître :

- un déficit de la section d'investissement de 3 117 719,94 €,
- un excédent de la section de fonctionnement de 5 894 445,82 €,
- des restes à réaliser de la section d'investissement à hauteur de 5 453 612,00 € en dépenses et de 8 573 265,00 € en recettes,

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

- 5 894 445,82 € en report à nouveau.

CONSTATE le report de l'excédent d'investissement de 1 933,06 €.

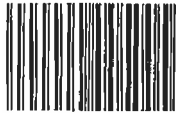
Pour extrait conforme
Metz, le 30 juin 2015
Le Président



Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
 Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
 9 place de la Préfecture – BP 71014 –
 57034 METZ CEDEX 1

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 29 juin 2015.		Contrôle de légalité
Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller titulaire et d'un nouveau Conseiller suppléant.	1	
Point 2 – Election d'un membre du Bureau (et son annexe).	1	
Point 3 – Désignation dans divers organismes et Commissions.	3	
Point 4 – Comptes de Gestion 2014 :	4	
. nouvelle Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe A.	1	 Docuz - AR
. Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe B.	1	
. Communauté de Communes du Val Saint-Pierre - Annexe C.	1	
. Syndicat Mixte d'Aménagement du Site de Mercy - Annexe D.	1	
Point 5 – Comptes Administratifs :	2	
- Annexe : Rapport.	1	
- Annexe : Document.	1	
Point 6 – Affectation des résultats 2014.	6	
Point 7 – Décision modificative 1/2015 (et son annexe).	2	
Point 8 – Fixation du coefficient multiplicateur de TASCOM.	1	
Point 9 – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.	1	
Nombre total des actes transmis : 21 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 30 juin 2015
 Le Président


 Jean-Luc BOHL
 Maire de Montigny-lès-Metz